

Au Nicaragua, l'espoir de liberté est miné par les limitations des libertés civiles et par la violence de l'insurrection.

En Éthiopie, le programme de réinstallation, au sujet duquel les opinions sont encore partagées, appelle des commentaires. Le Canada s'inquiète des rapports au sujet des violations des droits de l'homme dans la mise en oeuvre de ce programme. Nous avons, à plusieurs reprises, fait des représentations aux autorités éthiopiennes à ce sujet et avons été encouragés par les réponses reçues. Nous nous réjouissons des assurances données par l'Éthiopie que des mesures correctives seront prises ainsi que de l'engagement de permettre aux pays donateurs de visiter les lieux de réinstallation. Après avoir consulté le gouvernement éthiopien, le Canada espère y envoyer prochainement une mission.

Ce sont là, M. le Président, quelques exemples seulement de situations qui, de l'avis de mon gouvernement, méritent l'attention de cette Commission. Comme je l'ai déjà fait remarquer, les violations des droits de l'homme sont malheureusement trop répandues pour qu'on puisse en faire une brève énumération. L'adoption d'une approche thématique de ces violations constitue une réponse significative de la Commission à cette triste situation. Trois exemples, compris dans ce point de l'ordre du jour, exigent une mention particulière.

Tout en félicitant M. Amos Wako pour son rapport très sérieux sur les exécutions sommaires ou arbitraires, nous voulons nous joindre à lui pour presser la communauté internationale de continuer à surveiller cette question et à chercher des moyens d'intervenir efficacement dans des situations urgentes. Nous ne nous réjouissons évidemment pas de la conclusion de M. Wako selon laquelle le nombre d'exécutions n'a pas diminué, mais nous croyons fermement que ses efforts constants pourront, à la longue, apporter un changement.

M. le Président, l'expérience récente a amené cette Commission et l'Assemblée générale à reconnaître que la communauté internationale a le devoir d'essayer d'empêcher les déplacements massifs, avec leur cortège de souffrances. Ma délégation désire exprimer son ferme appui aux efforts constants du Secrétaire général en vue de l'élaboration de mesures administratives qui pourraient aider à empêcher de telles crises. Nous espérons que la Commission souscrira à cet effort encore cette année.